



# CPJEPS

ANIMATEUR  
D'ACTIVITÉS DE VIE  
QUOTIDIENNE



**RENTRÉE LE 1 SEPTEMBRE 2025**

# AVANT LA FORMATION

## **QUELS SONT LES OBJECTIFS DE LA FORMATION ?**

Le CPJEPS est un titre professionnel reconnu par le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, équivalent au BEP et CAP, attestant l'acquisition d'une qualification dans l'exercice d'une activité professionnelle en responsabilité à finalité éducative ou sociale, dans les domaines d'activités physiques, sportives, socio-éducatives ou culturelles.

## **QUELS SONT LES PRÉ-REQUIS ?**

Avoir obtenu le PSC1 (formation aux premiers secours)

Avoir + de 16 ans

## **QUELLES SONT LES CONDITIONS D'ACCÈS ?**

Le premier contact est initié par le candidat via nos offres en ligne, suivi de la constitution du dossier de candidature avec un CV actualisé. Un niveau scolaire de 3<sup>e</sup> est requis, avec la possibilité de passer un test de positionnement en français.

**Le délai d'accès est d'au moins 10 jours**, mais il peut être prolongé pour les personnes en situation de handicap ou en fonction du dispositif de financement.

# PENDANT LA FORMATION

## **DURÉE DE LA FORMATION**

- 530h en centre de formation
- 600h en structure d'alternance

2 jours de cours par semaine.

*Pas de formation pendant les vacances scolaires (alternance).*

## **STRUCTURES D'ALTERNANCES POTENTIELLES**

- Accueil Collectif de Mineurs
- ALAE
- Centre de loisirs
- Établissements d'animation socioculturelle

## **LES MOYENS DE LA FORMATION**

**Les temps de formation sont dispensés par des professionnels,** afin d'apporter les clés théoriques et pratiques nécessaires au développement des compétences mises au service des entreprises partenaires.

**Possibilité de mise à disposition d'un ordinateur portable** pour chaque apprenant, équipé de la suite Office et d'un accès personnel à la plateforme de Digiforma.

# **PENDANT LA FORMATION**

## **CONTENU DE LA FORMATION**

**Préparer et conduire en sécurité des activités éducatives en direction de groupes au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle**

- Choisir une activité adaptée aux publics en mobilisant différents domaines d'activités afin de favoriser la participation de tous
- Définir le contenu d'une séance d'activités s'inscrivant dans le champ de l'éducation populaire et du projet de la structure en choisissant des méthodes, techniques et outils, adaptés aux publics afin d'assurer le bon déroulement de la séance
- Animer en sécurité des séances d'activités auprès de groupes en maîtrisant des techniques nécessaires à l'activité proposée afin d'encourager la participation des publics, notamment ceux en situation de handicap
- Réaliser un bilan des séances d'activités en s'appuyant sur des outils d'évaluation afin d'apporter des améliorations à ses futures séances d'activité

**Organiser et animer en sécurité la vie quotidienne de groupe au sein de lieux d'accueil proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle**

- Aménager les temps de vie quotidienne dans un cadre sécurisant en tenant compte des besoins des publics, notamment en situation de handicap, afin de favoriser leur autonomie
- Encadrer un groupe, en sécurité, dans les temps de vie quotidienne en adaptant ses interventions aux lieux et aux publics afin de favoriser l'apprentissage du vivre ensemble dans le respect de chacun

# **PENDANT LA FORMATION**

## **CONTENU DE LA FORMATION**

### **Participer au fonctionnement d'une structure organisant des loisirs et des activités d'animation socioculturelle**

- Identifier sa place et les différents acteurs de son environnement professionnel et/ou de sa structure afin de participer au fonctionnement de celle-ci
- Agir au sein d'une équipe de professionnels et/ou bénévoles en proposant des activités en vue de contribuer au projet de la structure
- Accueillir les publics au sein de la structure en adaptant sa communication à leurs caractéristiques, notamment les publics en situation de handicap, afin de les accompagner dans la découverte d'activités diversifiées

# **APRÈS LA FORMATION**

## ***INSERTION PROFESSIONNELLE***

Les débouchés sont :

- Animateur/trice en accueil de loisirs
- Animateur/trice socioculturel
- Animateur/trice enfance-jeunesse
- Animateur/trice en accueil de loisirs périscolaires
- Animateur/trice en séjours de vacances



## CONTACT



06.83.90.36.23



[formationcpjeps@cvifs.fr](mailto:formationcpjeps@cvifs.fr)



50 Imp. de la Glacière,  
31200 TOULOUSE